

AHMAD DAOUK : PORTRAIT D'UN ACTEUR DE L'INDÉPENDANCE DU LIBAN

Stéphane MALSAGNE

Agrégé et Docteur en histoire de l'Université de Paris I

L'auteur est historien et spécialiste de l'histoire du Liban contemporain. Agrégé et docteur en histoire de Paris I, il est enseignant à Sciences Po Paris. Il est l'auteur d'un grand nombre d'articles et d'ouvrages sur le Liban. Dans le présent article, il dresse une fresque de l'histoire libanaise au travers du portrait et de la biographie d'un grand commis de l'État libanais et d'un acteur de son indépendance. Nationaliste modéré, fidèle à ses amitiés de jeunesse, patriote, indépendantiste, homme de culture et de souplesse diplomatique, Ahmad Daouk se révèle sous la plume de Stéphane Malsagne comme incarnant le modèle d'une certaine libanité, dernier refuge du cosmopolitisme méditerranéen ouvert sur le monde – NDLR.

Il est des personnalités de l'histoire du Liban contemporain et des serviteurs de l'État souvent oubliées aujourd'hui, mais dont le parcours original a durablement marqué l'histoire nationale et celle de l'amitié franco-libanaise en particulier depuis 1943. Tel est le cas d'Ahmad Daouk (1893-1979), premier ambassadeur du Liban indépendant en France et plusieurs fois président du Conseil (en 1941-1942 et en 1960). L'homme a traversé les époques, du Liban ottoman à la guerre « civile » qui éclate en 1975, en passant par la période du Mandat français (1920-1946) et les décennies du Liban indépendant précédant la guerre. Il a conservé un important fonds d'archives personnelles couvrant notamment ses années de formation, ses principales responsabilités politiques, sa longue ambassade parisienne et les dernières de sa carrière d'homme d'affaires. Ce fonds est géré aujourd'hui par la famille et témoigne plus que jamais de l'importance encore trop sous-estimée des archives privées dans l'écriture de l'histoire du Liban contemporain. Avec ces archives familiales inédites encore inexploitées et celles du Quai d'Orsay mises en lumière récemment dans notre ouvrage publié en 2018, *Sous*

*l'œil de la diplomatie française*¹, cette étude tente de retracer l'itinéraire singulier d'un homme qui apparaît d'abord comme une figure majeure de la relation franco-libanaise post-mandataire, mais aussi comme un acteur politique important de la vie politique nationale.

ENFANCE ET JEUNESSE

Né en 1893 dans une ancienne famille de notables sunnites de Beyrouth, Ahmad bey Daouk est issue de la grande bourgeoisie enrichie dans les activités commerciales et industrielles. Certaines notices biographiques le présentent comme descendant du Prophète et issu « d'une famille honorable bien connue dans le Moyen-Orient et qui ne cessa depuis des générations de fournir des figures éminentes dans la vie publique du Liban »². La prospérité familiale se lit dans la grande demeure aristocratique entretenue par la famille à Ras-Beyrouth. Celle-ci atteste de l'opulence des grandes familles commerçantes beyrouthines de la fin du XIX^{ème} siècle, comme les Sursock, les Tuéni, les Bustros (grec-orthodoxes) à Achrafieh, ou les Pharaon (grec-catholiques) à Zokatt al-Blatt³. Les transformations économiques et sociales qui concernent Beyrouth à la fin du XIX^{ème} siècle font en effet la fortune des grandes familles marchandes, chrétiennes, comme musulmanes. La construction de la route de Damas en 1863, le chemin de fer en 1895, les travaux d'extension du port de Beyrouth entre 1890 et 1894, l'inauguration du télégraphe et du tramway, du gaz d'éclairage, de l'électricité, font du Beyrouth ottoman une ville moderne dont le port s'impose au tournant du XX^{ème} siècle comme le seul d'importance entre Alexandrie et Alexandrette⁴. Le grand-père d'Ahmad Daouk, prénommé lui-même Ahmad, est commerçant et responsable (*bazar bachi*) des souks. Le bazar artisanal au cœur de la ville est à l'époque organisé en métiers et il est à la fois producteur et commerçant. Le père du jeune Ahmad Daouk, Mohammed, est conseiller municipal à Beyrouth en 1893 et fait construire la mosquée al-Daouk (mosquée al-Manara ou de Ras-Beyrouth). Proclamée depuis 1888 capitale d'une vilayet, Beyrouth a

¹ Stéphane Malsagne, *Sous l'œil de la diplomatie française. Le Liban de 1946 à 1990*, Geuthner, 2018.

² Notice biographique de son Excellence Ahmad Bey Daouk, Ministre plénipotentiaire du Liban en France, signée le Secrétaire de la Légation du Liban, non datée, archives Daouk.

³ Samir Kassir, *Histoire de Beyrouth*, Fayard, 2003, p. 187.

⁴ May Davie, « Ville, notables et pouvoir. Les orthodoxes de Beyrouth au XIX^{ème} siècle », *Cahiers de la Méditerranée*, 1992, 45, p. 184-185.

connu une forte croissance démographique tout au long du XIX^{ème} et sa population avoisine les 130 000 habitants en 1915⁵. À la fin de la période ottomane, les sunnites constituent la première communauté de la ville devant les grec-orthodoxes (au premier rang des communautés chrétiennes), suivie par les maronites, puis les grec-catholiques et les druzes⁶.

Durant ses années de jeunesse, le jeune Ahmad bey est l'un des premiers élèves du Collège de la Mission Laïque fondé au Liban par Pierre Deschamps, l'inspirateur de la Mission laïque française mise en place en 1902. C'est par l'intermédiaire de son frère Omar, que le jeune Ahmad fait la connaissance de Deschamps dont le bureau est alors installé dans la maison Bustros⁷. L'école recrute dans toutes les communautés du pays et en 1910, plus de 40 % des élèves sont de confession sunnite, ce qui représente la plus forte proportion de toutes les écoles étrangères installées à Beyrouth. Comme l'atteste leur correspondance, Daouk et Deschamps entretiendront une relation personnelle amicale et étroite pendant plusieurs décennies. Daouk termine ses études secondaires en 1910 dans les écoles françaises laïques de Beyrouth. Il gardera ultérieurement des liens étroits avec le collège qui l'a formé. En 1925, il devient en effet président de l'amicale des anciens élèves. Quand il achève ses études, le Mont-Liban auquel n'appartient pas la future capitale du Liban en 1920, est encore sous le régime de la *Mutassarifiya* depuis 1861, avec à sa tête un gouverneur ottoman et ce, jusqu'en 1915.

ÉTUDES SUPÉRIEURES EN FRANCE

Ahmad Daouk décide de poursuivre ses études dans le pays qui a participé à sa formation initiale. Quand il arrive en France en octobre 1910, il débute un premier trimestre d'études d'ingénieur à Cluny (Bourgogne) qui abrite depuis 1901 l'École Nationale des Arts et Métiers. Ne supportant pas le rude climat de la région, il ne reste qu'un trimestre sur place et poursuit sa formation d'ingénieur à Aix-en-Provence, au sein de la même École⁸. Dans la promotion 1911-1914, il est le seul mentionné avec l'origine « Syrie ». On y trouve un turc

⁵ Marlene Ghorayeb, *Beyrouth sous Mandat français. Construction d'une ville moderne*, Karthala, 2014, p. 7.

⁶ Samir Kassir, *op. cit.*, p. 277.

⁷ Deschamps à Ahmad Daouk, Marseille, 27 janvier 1945, archives Daouk.

⁸ Hommage de Louis Lambert, ancien élève de l'École Nationale des Arts et Métiers, à Ahmad Daouk, à l'occasion de son décès, 25 septembre 1979, archives Daouk.

originaire de Constantinople, deux hommes venant de Constantine en Algérie, un de Tunisie et un de Martinique. La très grande majorité des jeunes ingénieurs diplômés est originaire de la métropole⁹. Cette École d'ingénieurs prestigieuse, fondée avant la Révolution (1780) par le duc de la Rochefoucauld-Liancourt, a installé un centre à Aix dès 1843. Daouk développe un fort esprit de corps avec ses camarades « Gadzarts » qu'il continuera à entretenir durablement par la suite¹⁰. Ce jeune musulman sunnite est donc l'un des premiers ingénieurs libanais formés en France à la veille de la Première guerre mondiale, avant que les premiers polytechniciens libanais n'investissent progressivement les sphères politico-économiques du Liban, à partir des années soixante.

Aix fut un lieu de formation particulier pour certaines hautes personnalités libanaises de l'époque mandataire à l'image d'Émile Eddé qui choisit d'y faire des études de droit et d'y résider entre 1902 et 1909¹¹. La présence d'Ahmad Daouk est attestée en France au début de la Grande guerre car des notices biographiques indiquent qu'il poursuit à Aix sa formation à l'École des Hautes Études Sociales (en 1915). Plusieurs raisons peuvent expliquer pourquoi il ne rentre pas au Liban après son diplôme d'ingénieur obtenu en 1914. La région d'Aix en France est plutôt épargnée par les principaux combats de la Première guerre mondiale. L'autre raison essentielle tient à la détérioration catastrophique de la situation au Levant. Le premier conflit mondial correspond à un moment traumatique de l'histoire libanaise moderne illustré par la grande famine de 1915-1918 (environ 200 000 morts, soit près du tiers de la population de la « Montagne ») qui entretient un important flux migratoire vers l'étranger. Les Beyrouthins ne sont pas épargnés par les horreurs et les destructions de la guerre¹². Créée en 1913 à Beyrouth par la Compagnie de Jésus et l'Association Lyonnaise pour le Développement de l'Enseignement Supérieur et Technique à l'Etranger, l'École française d'ingénieurs (future ESIB) doit en effet fermer ses portes entre 1914 et 1918, avant de réouvrir en 1920. Les liens entre la famille d'Ahmad Daouk et le nationalisme arabe en plein essor dans l'empire ottoman sont mal connus, mais il s'agit aussi d'un

⁹ Promotion 1911-1914 de l'École Nationale d'Arts et Métiers d'Aix-en-Provence, archives Daouk.

¹⁰ Nom désignant les anciens élèves ingénieurs de l'École Nationale d'Arts et Métiers.

¹¹ Michel Van Leeuw, *Émile Eddé, 1884-194 : Aux sources de la République libanaise*, Paris, Geuthner, 2018, 2 vol.

¹² Samir Kassir, *op. cit.*, p. 295.

autre paramètre à prendre en considération. Les Daouk n'ont envoyé pourtant aucun représentant au Congrès arabe de Paris en 1913, contrairement aux autres grandes familles sunnites de la capitale, les Salam, Beyhum et Tabbara¹³. Pour les nationalistes arabes de Beyrouth, l'occupation ottomane de 1915 signifie le début d'une importante répression qui trouvera son paroxysme dans l'épisode des pendaisons du 6 mai 1916 (les fameux « martyrs ») par Kemal Pacha, prélude au lancement un mois plus tard de la grande révolte arabe.

RETOUR EN ORIENT

Période égyptienne

Après la période française, Ahmad Daouk rejoint l'Égypte où il s'installe pendant l'essentiel de la Première guerre mondiale comme un grand nombre de Libanais à l'époque. Il y commence une carrière d'ingénieur aux « Sucreries et Raffineries d'Égypte ». L'historien Samir Saul a montré que cette société créée en 1897 à fort capital français (les « Sucreries » sont devenues une quasi filiale de la société française Say) était l'unique grande industrie d'Égypte au tournant des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles¹⁴. Le choix de l'Égypte, alors Protectorat britannique depuis 1914, comme première mission professionnelle n'est sans doute pas le fruit du hasard. Comme le souligne la sociologue Elizabeth Longuenesse, « Les détenteurs d'un diplôme technique dans un pays qui, depuis les années 1820, glorifiait la science et l'industrie, auraient dû pouvoir revendiquer une reconnaissance particulière »¹⁵. Le pays où régna le vice-roi d'Égypte Muhammad Ali (1805-1849) et son projet de civilisation imprégnée des techniques et de la culture venues d'Occident, constituait sans doute un espace attractif privilégié pour les jeunes ingénieurs du Moyen-Orient à cette époque.

Arabisme et Grand-Liban

Après ce passage de quelques années en Égypte, Ahmad Daouk mène une mission officielle auprès du chérif Hussein de la Mecque où il est en charge de diverses études techniques (1919-1920). Il y est promu colonel honorifique de l'armée du Hedjaz, ce qui confirme ses liens

¹³ *Ibid*, p. 293.

¹⁴ Samir Saul, *La France et l'Égypte de 1882 à 1914, Intérêts économiques et implications politiques*, Comité pour l'Histoire économique et financière de la France, Paris, 1997, p.375-475.

¹⁵ Elizabeth Longuenesse, *Professions et Sociétés au Proche-Orient. Déclin des élites, crise des classes moyennes*, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 174.

avec le nationalisme arabe. Ahmad Daouk retourne au Liban en 1920, l'année où la conférence de San-Remo (avril 1920) attribue un Mandat à la France et où le général Gouraud proclame l'État du Grand-Liban (1^{er} septembre). Nous n'avons pu trouver de documents montrant quelle fut la réaction précise d'Ahmad Daouk à la création du Grand-Liban. Les sunnites du Liban attirés par le nationalisme arabe ont pourtant largement rejeté le nouvel État créé par la France pour les maronites, et dont les nouvelles frontières furent façonnées en amputant la Syrie de certains de ses territoires à composante majoritairement musulmane (Akkar, Bekaa, Jabal Amel). Dans le nouvel État, les sunnites deviennent minoritaires (20,50 % de la population en 1921) malgré leur plus grand dynamisme démographique.

Les liens qu'entretient Ahmad Daouk et sa famille avec les milieux nationalistes arabes dans l'entre-deux guerres semblent plaider pour l'acceptation de la solution française au Liban comme un fait accompli auquel il doit se résigner comme la plupart de ses coreligionnaires. Une lettre de Pierre Deschamps à Ahmed Daouk datée de 1945 rappelle que dès 1909 « votre frère Omar, et Beyhoum prévoyaient déjà que le moment viendrait où le Liban aurait ses représentants à l'étranger, symbole de sa maturité et de son indépendance »¹⁶. Ancien président de la municipalité de Beyrouth, Omar Daouk n'a-t-il pas participé en 1918, au moment du départ du *wâli* ottoman, à la formation du gouvernement arabe de Beyrouth ?¹⁷ Les études ont cependant bien montré que le rejet du Grand-Liban était plus virulent chez les sunnites de Tripoli coupés de leur arrière-pays syrien, que chez les sunnites de Beyrouth moins fervents dans la revendication unitaire syrienne, étant donné le resserrement des intérêts économiques de la bourgeoisie sunnite beyrouthine avec la nouvelle capitale du Grand-Liban. Comme l'a souligné Samir Kassir, si de nombreux sunnites beyrouthins se firent un point d'honneur de rejeter la carte d'identité libanaise et le recensement en 1921, le refus n'était plus aussi massif en 1932¹⁸.

Sous le Mandat Français

À l'époque du Mandat français au Liban et en Syrie (1920-1943), Ahmad Daouk occupe diverses fonctions professionnelles, d'abord comme expert près des Tribunaux (1920-1927), conseiller municipal

¹⁶ Deschamps à Ahmad Daouk, Marseille, 27 janvier 1945, archives Daouk.

¹⁷ Samir Kassir, 2003, *op. cit.*, p. 296.

¹⁸ *Ibid*, p. 320.

de Beyrouth (1927-1934 et 1940-1941) et d'Aley (1927-1941) et, surtout comme administrateur de banques et de sociétés (1927-1940). Le conseil municipal de Beyrouth est investi par la famille Daouk depuis le XIX^e siècle et le propre frère d'Ahmad Daouk, Omar, a été lui-même président de la municipalité de Beyrouth entre 1915 et 1920, et député de la capitale en 1925 et en 1929. Dans l'entre-deux-guerres, il préside même la Chambre de commerce¹⁹. En 1928, trois ans après la grande révolte syrienne de 1925-1926 réprimée dans le sang par la France, Ahmad Daouk participe aux réunions des nationalistes syriens au Congrès de Damas. Il ne cache pas par ailleurs son admiration pour les activités nationalistes de Riad el-Solh. Après l'écrasement de la grande révolte syrienne, ce dernier fait le choix en effet de s'engager dans une stratégie nationaliste inédite et pragmatique visant à privilégier le dialogue avec la France, plutôt que la confrontation militaire²⁰. À la fin de l'été 1928, après la visite triomphale de Riad el-Solh en Syrie, Daouk lui offre un dîner d'adieu dans sa demeure beyrouthine, avant que le leader nationaliste n'entame une tournée en Europe afin d'y expliquer ses activités et de trouver des sources de financement²¹. Pour le haut-commissariat français, Ahmad Daouk est clairement présenté comme l'un des nationalistes dont il faut se méfier, au même titre que Riad el-Solh et Umar Beyhum²².

Dans une conférence sur le Liban indépendant publiée en 1954 dans la revue *Orient-Press* (Bulletin de l'Union libanaise), Ahmad Daouk dresse néanmoins un bilan positif des premières années du Mandat français :

*[...] Le Mandat, dont l'œuvre fut considérable à plus d'un point de vue, a développé notre capacité économique. Il nous a dotés, en 1926, d'une Constitution parlementaire établie sur de plus larges bases que précédemment. Le texte de cette Constitution, modifié et remanié, règle jusqu'à ce jour le fonctionnement des rouages politiques et administratifs de notre gouvernement. Nos relations avec la puissance mandataire furent, dans l'ensemble, plutôt cordiales [...]*²³.

¹⁹ *Ibid*, p. 329.

²⁰ Patrick Seale, *La lutte pour l'indépendance arabe Riad el-Solh et la naissance du Moyen-Orient moderne*, Fayard, 2010, p. 148.

²¹ *Ibid*, p. 162.

²² *Ibid*, p. 159.

²³ *Orient-Press* (Bulletin de l'Union libanaise), n°1, juin 1954, p. 6, archives Daouk.

Le propos, on le voit, ressemble plus à celui d'un nationaliste modéré qui accepte dès 1920 de composer avec les institutions mandataires.

ENGAGEMENT POLITIQUE PROGRESSIF

Vice-présidence du Conseil

C'est au moment de la Seconde guerre mondiale, quand s'accroissent les tensions entre les nationalistes et la puissance mandataire, qu'Ahmad Daouk s'engage plus précisément dans la vie politique nationale. Le 10 avril 1941, alors que la Syrie et le Liban sont encore sous le contrôle du gouvernement de Vichy, il est nommé vice-président du Conseil et ministre des Travaux Publics et des Postes et des Télégraphes. Alfred Naccache vient d'être proclamé en avril chef de l'État. Daouk devient son véritable vice-président. Selon le chercheur Raghid el-Solh, les deux hommes sont de vieux amis et il n'est pas improbable que Naccache ait joué un rôle important et personnel dans la nomination de Daouk. En outre, tous les deux connaissent bien la France pour y avoir effectué leurs études (Naccache est diplômé en droit de la Sorbonne). Ils ont également pour point commun d'avoir exercé un moment leur activité professionnelle en Égypte (Naccache a quitté Beyrouth pour Le Caire en 1907 où il a exercé comme avocat). Raghid El-Solh rappelle également qu'Ahmad Daouk était préalablement bel et bien impliqué dans certains mouvements nationalistes arabes comme le comité nationaliste arabe de Beyrouth (*al-Lajna al-Qawmiyya al-'Arabiyya fi Bayrut*). Le parti sunnite Al - Najjada l'a également soutenu pour sa nomination au poste de vice-président de Naccache²⁴. Ses activités nationalistes se poursuivent par la suite. Le 8 mai 1941, Daouk représente le gouvernement libanais lors d'une réunion tenue au domicile de Riad el-Solh visant à soutenir les organisations nationalistes arabes luttant en Irak contre la présence britannique²⁵. Par l'entremise du général Spears, les Britanniques manifestent leur mécontentement face à la nomination de Naccache comme chef d'État et se plaignent de ne pas avoir été consultés. Par une lettre du 29 octobre 1941 envoyée par le roi Georges VI au président syrien (Taj al-Din al-Hasani) et libanais, ils finiront toutefois par reconnaître les deux gouvernements à Damas et à Beyrouth²⁶.

²⁴ Raghid El-Solh, *Lebanon and Arabism. National Identity and State Formation*, Londres, IB Tauris, 2004, p. 119.

²⁵ *Ibid.*, p. 130.

²⁶ Patrick Seale, *op. cit.*, p. 305-306.

Vers l'indépendance du Liban

Dès le 8 juin 1941, alors que débute l'expédition militaire anglo-gaulliste pour la reconquête du Levant, le général Catroux a lancé une première proclamation d'indépendance du Liban. À l'été 1941, le Levant bascule donc définitivement dans le camp de la France libre avec la défaite des forces de Vichy entérinée par l'armistice de Saint-Jean-d'Acre (14 juillet 1941). Le 26 novembre 1941, Catroux lance une seconde proclamation d'indépendance qui affirme désormais que « l'État libanais jouit, dès maintenant, des droits et prérogatives attachés à la qualité d'État souverain », sous réserve des obligations imposées par la guerre. C'est dans ce contexte qu'Ahmad Daouk prend la tête d'un cabinet formé le 1^{er} décembre 1941 et ce, jusqu'en juillet 1942. Avalisé par le général Catroux, le gouvernement comporte des partisans d'Émile Eddé, l'ancien président francophile élu en 1936, mais les constitutionnalistes proches de Béchara el-Khoury en sont exclus²⁷. L'engagement du gouvernement dans la défense de l'entité libanaise est réaffirmé dans une déclaration ministérielle du 11 décembre²⁸. Comme l'a montré Carmen Abou Jaoudé, ce cabinet voit la naissance du premier ministère des Affaires étrangères de l'histoire de la République libanaise, qualifié officiellement de « Ministère des Affaires Extérieures et des Intérêts des Libanais à l'étranger »²⁹. Le poste est alors confié à Hamid Frangié.

À la tête du gouvernement, Ahmad Daouk refuse toute idée de nouveau traité franco-libanais, après celui négocié par Émile Eddé en 1936, mais non ratifié. Au moment de la fin de sa mission politique, il écrit au président Alfred Naccache et lui dresse le bilan de ses quelques mois à la tête du gouvernement :

*Monsieur le Président,
En acceptant l'offre que votre Excellence m'a faite en décembre dernier de constituer le premier Ministère du Liban devenu indépendant, je n'ai eu d'autre ambition, vous le savez bien, que de servir notre pays et de veiller dans la mesure de mes moyens, sur ses intérêts dans les circonstances tragiques que le monde traverse actuellement.*

²⁷ *Ibid*, p. 157.

²⁸ *Ibid*, p. 155.

²⁹ Carmen Abou Jaoudé, *Sélim Takla et la fondation du ministère des Affaires étrangères*, in Gérard D. Khoury (dir.), *Sélim Takla (1895-1945). Une contribution à l'indépendance du Liban*, Karthala-Dar An-Nahar, 2004, p. 356.

Au premier rang des questions qui ont retenu l'attention du gouvernement figurait celle du Ravitaillement des populations libanaises ; nous nous sommes efforcés d'apporter à ce problème si complexe et si délicat les solutions qui nous ont semblé les plus appropriées, et grâce à nos efforts et à la bonne volonté qui nous animait, nous avons réussi jusqu'à ces derniers jours à faire face à la situation en assurant le ravitaillement du pays. Mais depuis les événements ont pris une autre tournure ; étant donné leur caractère de gravité et la façon dont ils ont été exploités à des fins politiques, étant donné également la modicité des attributions qui nous étaient reconnues, il devenait impossible à un gouvernement soucieux de sa dignité et conscient de ses responsabilités d'assumer plus longtemps le pouvoir. Nous avons donc jugé nécessaires, mes collègues et moi, de céder la place à d'autres qui, plus heureux que nous, réussiront peut-être – je le souhaite de tout cœur – à mener à de bonne fin la tâche qui leur incombera. C'est pourquoi, je vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir accepter la démission du Cabinet que je préside [..]³⁰.

Prétextes de la pénurie du ravitaillement

La question du ravitaillement des populations fixée comme priorité dans la lettre semble bien être le motif explicatif de la courte durée du gouvernement Daouk. Le Liban connaît en effet à partir de la fin de l'année 1941 une grave pénurie alimentaire et le pain se fait rare. L'hiver 1941-1942 entraîne des récoltes en quantités insuffisantes. Les stocks constitués par les négociants et le développement du marché noir contribuent en outre à faire monter les prix. Dans un contexte de malaise social grandissant, une grève générale est organisée pour protester contre l'incapacité du gouvernement en place à résoudre la crise. Selon Raghid El-Solh, cette raison expliquerait la décision du général Catroux de précipiter la démission du gouvernement Daouk en juillet 1942, afin de le remplacer par un autre cabinet dirigé par Sami el-Solh, un homme plus proche des nationalistes arabes et des constitutionnalistes. Catroux aurait ainsi cherché à se concilier les nationalistes arabes et les puissants réseaux de la famille el-Solh, afin de résoudre la crise du blé³¹. Le choix de Sami Solh pour remplacer Ahmad Daouk ne fut pourtant pas si évident. L'historien Patrick Seale a

³⁰ Ahmad Daouk à Alfred Naccache, 25 juillet 1942, archives Daouk.

³¹ Raghid El-Solh, *Lebanon and Arabism. National Identity and State Formation*, Londres, IB Tauris, 2004, p. 164.

montré que du côté britannique, la préférence du général Spears allait clairement pour Riad el-Solh, tandis que Catroux aurait dans un premier temps choisi Abdallah al-Yafi, un candidat pro-français³².

Ahmad Daouk semble donc avoir fait les frais de la crise du blé, malgré la création en mai 1942 d'un Office des céréales panifiables (OCP) qui contribua largement à résoudre les problèmes d'approvisionnement. Comme la plupart des partisans de l'indépendance, Daouk voit dans l'arrestation des principaux leaders nationalistes (11 novembre 1943) décidé par le délégué général Jean Helleu, un reniement par la puissance mandataire de ses promesses d'indépendance. Au discours historique de Riad el-Solh du 7 octobre 1943 réclamant l'indépendance totale et à la suppression le 8 novembre par le Parlement des amendements constitutionnels mettant fin au Mandat, les autorités françaises réagissent en effet par la répression. C'est à ce moment qu'avec Michel Pharaon, Ahmad Daouk prend la direction d'un « Congrès national libanais » composé de près de quatre-cents citoyens illustres de Beyrouth, afin d'organiser une résistance passive face à l'attitude des autorités françaises. Le congrès met en place des sous-comités pour répondre aux urgences : indemnisation des commerçants victimes de la grève générale, premiers soins apportés aux victimes des affrontements avec les Français, recueil de renseignements politiques, maintien des contacts avec les diplomates étrangers et avec le « gouvernement provisoire » de Bchamoun formé par Habib Abi Chahla et Majid Arslan³³.

Polémique tardive Daouk-Catroux

Quelques années plus tard, une polémique se développe en 1954 entre Daouk et Catroux, alors que le premier est ambassadeur à Paris et que le second a terminé sa mission diplomatique à Moscou depuis 1948. Lors d'une conférence donnée à l'Union libanaise, Daouk pointe en effet les contradictions françaises au moment de l'indépendance. Il assimile les débuts de la souveraineté du Liban à une « pénible expérience » et critique dans des termes à peine voilés le fossé entre les promesses d'indépendance du général Catroux le 8 juin 1941, et l'arrestation en novembre 1943 des leaders nationalistes dans la citadelle de Rachayya (dont Béchara el Khoury et Riad el-Solh, respectivement premier président de la République et premier président du Conseil du Liban indépendant). Dans une lettre du 1^{er} juillet 1954, la réponse de Catroux

³² Patrick Seale, *op. cit.*, p. 309.

³³ *Ibid*, p. 348-349.

à Daouk confirme, comme l'avait déjà montré l'historien Gerard D. Khoury³⁴, le rôle décisif de l'ancien délégué de la France libre dans l'indépendance du Liban, indépendance que le général de Gaulle, à la recherche de la signature d'un traité, avait cherché à freiner :

[...] S.E. Ahmed Bey Daouk a bien voulu rappeler que le 8 juin 1941, j'avais au nom de la France Libre, proclamé l'Indépendance du Liban. Je lui en suis reconnaissant car c'est un acte dont je m'honore.

M'appuyant sur ce fait historique, ainsi que sur l'esprit d'incontestable sincérité dans lequel je l'ai accompli, je puis qu'être surpris de ce que quelques lignes plus loin, se référant à l'arrestation par les Autorités françaises du Président de la République libanaise et du Président du Conseil, S.E. l'Ambassadeur ait pu écrire : « Qu'ils furent arrêtés et mis en résidence forcée par les mêmes Autorités qui venaient de reconnaître l'Indépendance de leur pays ». Cette rédaction, vous en conviendrez, signifie que ce même Général Catroux qui avait proclamé l'Indépendance, n'aurait pas tardé à lui porter les plus graves atteintes. Je ne puis la laisser sans élever à son sujet une forte protestation.

Obligé à mon vif regret de rétablir la vérité, je signale :

- que ma proclamation de l'Indépendance date du 8 juin 1941 et qu'elle a été confirmée en novembre de la même année,*
- que j'ai cessé de représenter la France au Levant au début de juin 1945,*
- que l'arrestation des Présidents de la République et du Conseil a eu lieu le 11 novembre 1943.*
- que membre du Gouvernement provisoire de la République française à l'époque de cette arrestation, j'ai reçu mission de me rendre à Beyrouth en vue de régler ce grave incident et que j'y ai de ma propre initiative, libéré et rétabli dans leurs fonctions, M.M. Béchara Khoury et Riad Solh.*

*Telle est la rectification indispensable qui doit être apportée au texte de S.E. Ahmed Bey Daouk afin que la vérité soit respectée et que ma loyauté envers le Liban ne soit pas suspectée [...]*³⁵.

³⁴ Gérard D. Khoury, « Le Général de Gaulle et l'Indépendance du Liban, l'affaire Helou », in Fouchécour et Bitar (dir.), *Le Cèdre et le Chêne. De Gaulle et le Liban. Les Libanais et de Gaulle*, Geuthner, 2015, p. 221-237.

³⁵ Copie de la lettre du Général Catroux du 1-7-54 au Secrétaire de l'Union libanaise, archives Daouk.

Il semble que cette polémique n'ait pas altéré les relations entre Daouk et Catroux, si l'on en juge leurs correspondances ultérieures. En février 1956, quand Catroux démissionne de son poste de Résident général en Algérie, consécutivement à la visite mouvementée de Guy Mollet à Alger (« journée des tomates » : 6 février), Daouk lui fait parvenir un courrier regrettant sa décision : « Je déplore de ne pas vous voir occuper un poste où vous auriez pu faire œuvre si utile, vous qui connaissiez si bien l'Orient »³⁶. Plus tard, dans une lettre tardive adressée par Ahmad Daouk au maire de Paris Jacques Chirac, à l'occasion de l'inauguration de la place Catroux en 1977, l'ancien président du Conseil libanais y rappelle son « amitié » à l'égard de l'ancien délégué du général de Gaulle au Liban et il signale qu'il a continué à entretenir des relations avec lui et son épouse au moment de son ambassade à Paris (1944-1958)³⁷.

UNE RICHE CARRIÈRE DIPLOMATIQUE

Après l'engagement politique en faveur de l'indépendance du Liban, dans quelles circonstances Ahmad Daouk entame-t-il la carrière diplomatique qui le conduira à représenter les intérêts de son pays en France et en Espagne ? Entre 1943 et 1945, le premier ministère des Affaires Étrangères du Liban indépendant est alors dirigé par le grec-catholique Sélim Takla. Ce dernier fait partie de la liste imposante des personnalités politiques libanaises emprisonnées par la France à Rachayya et qui, de surcroît, sont souvent qualifiées officiellement de « pères de l'indépendance ». Ahmad Daouk n'appartient pas à cette liste officielle mais, comme de nombreux hauts responsables libanais de son temps, il fait partie des cercles moins visibles qui ont contribué de manière importante à l'Indépendance.

Sélim Takla et Ahmad Daouk

L'historienne Anne-Laurent Dupont a dressé le parcours détaillé de Sélim Takla (1895-1945), lequel a commencé à exercer ses fonctions après la libération des prisonniers par la France³⁸. C'est lui qui est à l'origine de la création du ministère libanais des Affaires Étrangères et qui devient le premier « patron » d'Ahmad Daouk diplomate.

³⁶ Daouk à Catroux, Paris, 8 février 1956, archives Daouk.

³⁷ Ahmad Daouk au maire de Paris, 1977, archives Daouk.

³⁸ Anne-Laure Dupont, « Sélim Takla, un destin libanais », in Gérard D. Khoury (dir.), *Sélim Takla (1895-1945). Une contribution à l'indépendance du Liban*, Karthala-Dar An-Nahar, 2004, p. 19-40.

Comme l'ont montré les travaux de Carmen Abou Jaoudé, la mise sur pied du ministère supposait la création d'une administration centrale, la formation d'un corps de diplomates, l'ouverture des premières légations à Paris, à Londres et au Caire, ainsi que l'établissement de relations avec plusieurs pays étrangers membres du Conseil de sécurité de la future ONU³⁹. La figure d'Ahmad Daouk est donc indissociablement liée à celle de la création du ministère des Affaires étrangères. Même si aucun document explicite ne l'indique, c'est probablement pour prendre acte de ses liens avec la France et récompenser son rôle lors de l'indépendance, qu'il est nommé par le président Béchara el-Khoury, Ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire à Paris (1944-1953), avant de prendre officiellement le titre d'ambassadeur du Liban en France à partir de 1953 et ce, jusqu'en 1958. Pour Carmen Abou Jaoudé, il s'agissait d'abord de récompenser sa stature politique comme ancien chef de gouvernement sous la présidence d'Alfred Naccache. S'y ajoute probablement un argument de type confessionnel : après la nomination de Camille Chamoun (un chrétien maronite) comme représentant du Liban à Londres et de Charles Malek à Washington, l'idée fut probablement de rééquilibrer les nominations au profit d'un musulman sunnite, nationaliste modéré de surcroît, pour le poste de Paris⁴⁰.

Représentant du Liban auprès des autorités françaises

En 1943, le Pacte national a réaffirmé le visage arabe du Liban. Les sunnites longtemps hostiles au Grand-Liban créé par la France pour les maronites en 1920, obtiennent des postes dans l'administration afin de renforcer leur intégration dans les structures de l'État. Les nominations, on le voit, ne concernent pas d'authentiques diplomates de carrière à la tête des légations, mais des personnalités politiques ou intellectuelles à forte stature. Ces exemples ne sont pas propres au Liban à la fin de la Seconde guerre mondiale, mais ils révèlent la lenteur avec laquelle un pays nouvellement indépendant doit former un corps de diplomates professionnels.

Parmi toutes les légations libanaises créées par le Liban en Europe après l'Indépendance, celles de Paris, de Londres et du Vatican (poste occupé par Charles Hérou à partir de 1947) sont assurément les plus importantes, mais celle de Paris est la plus chargée symboliquement.

³⁹ Carmen Abou Jaoudé, *op.cit.*, p. 349.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 400-401.

Quand il est nommé en 1944 Ministre plénipotentiaire, Ahmad Daouk reçoit officiellement l'agrément du Comité Français de Libération nationale (CFLN) dirigé par le général de Gaulle à Alger, avant que celui-ci ne se transforme en Gouvernement provisoire de la République française – GPRF – à partir de juin. La nomination officielle d'Ahmad Daouk au départ est donc celle d'« Envoyé extraordinaire et Ministre extraordinaire de la République libanaise à Alger ». Elle est annoncée par le président du Conseil Riad el-Solh et dans la presse en même temps que celle de Camille Chamoun à Londres⁴¹. À Beyrouth, c'est le général Beynet qui assure la représentation française. Daouk est alors accompagné d'un conseiller, d'un attaché et d'un secrétaire de légation. Quand le GPRF s'installe à Paris le 31 août 1944 après la libération de la capitale le 25 août, la légation du Liban est officiellement installée dans la capitale française. Le GPRF propose alors à la toute nouvelle légation de rejoindre la France par mer depuis le Liban en empruntant le croiseur de la marine nationale *Émile Bertin*. Une lettre d'Ahmad Daouk à l'amiral Auboyneau montre que le voyage s'effectue à la fin du mois de décembre et dure près de trois jours⁴².

Fidélité aux amitiés francophones

Sa nomination comme représentant du Liban (« Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire ») en France lui vaut les félicitations de son ancien mentor Pierre Deschamps dans un courrier que ce dernier lui adresse le 27 janvier 1945 : « Tous mes compliments pour la situation que vous occupez, et pour le rôle que vous êtes appelé à jouer dans les relations entre la France et la Syrie »⁴³. Plus de deux ans avant le départ des dernières troupes françaises du Liban (fin décembre 1946), la question majeure à l'époque est celle du transfert par la France des attributs de la souveraineté à l'État libanais. Le premier représentant du Liban dans la France libre affiche d'emblée ses ambitions dans une déclaration faite à la presse en mai 1944 :

Je suis très satisfait d'avoir l'honneur d'être le premier envoyé extraordinaire du Gouvernement libanais à Alger. J'ai là-bas de bons et grands amis français avec lesquels je suis toujours lié.

Mon seul but sera d'être le trait-d'union entre le Liban nouveau et le Gouvernement provisoire de la France, de réaliser un

⁴¹ Coupure de presse, archives Daouk.

⁴² Daouk à Auboyneau, 29 décembre 1944, archives Daouk.

⁴³ Archives Daouk.

rapprochement des idées des Libanais et des Français en vue de l'accession de mon pays à l'indépendance complète. Le moindre malentendu, en effet, ne doit pas subsister entre Français et Libanais en ce qui concerne l'indépendance de mon pays.

Le Liban par la déclaration du 26 novembre 1941, par la reconnaissance des Alliés et principalement par celles de la France et de l'Angleterre, est devenu un pays indépendant. Le Liban entre actuellement dans l'exercice de ses prérogatives de pays souverain. Jusqu'ici le transfert de ces prérogatives s'est fait dans le sens le plus amical. Je suis persuadé que ces opérations de transfert se poursuivront normalement jusqu'à l'acquisition de tous les attributs de la souveraineté. Malgré les événements fâcheux qui se sont produits par suite d'une mauvaise compréhension de la situation, Libanais et Français sont arrivés à s'entendre et à poursuivre l'exécution de l'accord du 23 décembre 1943.

Je voudrais également faire comprendre aux dirigeants français d'Alger l'évolution libanaise. Je voudrais leur dire que le Liban a changé de face, mais non de cœur. Le Liban veut garder l'amitié de la France à laquelle il tient. Il ne veut ni la changer ni la perdre.

Le Liban indépendant respectera tous les intérêts étrangers dans la mesure où ces intérêts ne compromettent pas l'indépendance.

Je vais donc expliquer cela à mes grands amis français.

En terminant, je veux dire toute la satisfaction que j'éprouve en constatant l'activité réfléchie et bienfaisante du général Beynet dans l'accomplissement de sa tâche délicate qui est d'asseoir l'indépendance sur des bases solides. Je tiens à rendre hommage à l'œuvre qu'accomplit ce grand Français⁴⁴.

La déclaration de mai 1944 est complétée par une deuxième déclaration faite le 17 janvier 1945 :

L'indépendance du Liban est le fruit d'un labeur séculaire, d'un effort inlassable vers la liberté. Le peuple libanais a toujours manifesté dans son histoire une volonté farouche d'être le maître de son propre destin, d'être souverain dans toutes les questions qui intéressent sa vie nationale, son existence politique.

⁴⁴ Le Jour, 25 mai 1944.

La reconnaissance par la France de l'Indépendance et de la Souveraineté pleine et entière de mon pays, est un acte conforme aux principes de liberté qui ont toujours inspiré et guidé le peuple français. C'est également une preuve de plus donnée par les démocraties qui luttent si vaillamment pour le triomphe du droit, de la justice et des libertés des peuples.

Ma mission en France est d'accomplir un devoir sacré envers ma Patrie et je le remplirai animé d'un ardent désir de maintenir et de développer l'amitié entre nos deux peuples dans une atmosphère de confiance réciproque.

J'eusse souhaité entreprendre cette mission à une époque moins difficile de la vie du monde. Mais mon Gouvernement et moi-même sommes certains que l'attention et l'assistance du Gouvernement français me seront spontanément accordées en raison de tous les bons rapports qui existent déjà entre nos deux peuples et notre communauté d'idéal⁴⁵.

Fin du mandat français

Ces deux déclarations doivent être replacées dans le contexte du transfert progressif de souveraineté de l'ancienne puissance mandataire vers le nouveau Liban indépendant. Depuis le 1^{er} janvier 1944, une étape a été franchie avec la signature à Beyrouth d'un protocole relatif au transfert des services d'Intérêts communs aux États syrien et libanais. Il permet l'effondrement des derniers vestiges de l'administration mandataire et favorise les transferts de compétences dans des domaines variés : services financiers et économiques, services des douanes et gestion des recettes douanières, services de police, passeports, postes et télégraphes, presse et radiodiffusion⁴⁶. L'armée gaulliste ne conserve jusqu'à la fin de la guerre que les secteurs ayant une utilité militaire (ports, chemins de fer, contrôle des changes). L'armée du Levant, formée et organisée par la France dans l'entre-deux-guerres, demeure un problème plus difficile à régler. Le sort des Troupes spéciales constitue en effet un contentieux dans les négociations menées par la France avec les gouvernements syrien et libanais. La métropole souhaite en conserver encore quelques années le contrôle, ainsi que sur la police. Un protocole du 15 juin 1944 signé par le délégué général Beynet et le chef de gouvernement Riad el-Solh,

⁴⁵ Archives Daouk.

⁴⁶ Voir Chidiac in Méouchy (dir.) 2002, p. 259-271 et Chaitani 2007, pp. 18-24.

prévoit la conclusion d'un accord définitif sur la remise effective des troupes au gouvernement libanais. Il complète un premier protocole de décembre 1943 qui n'avait qu'une portée générale. Le transfert définitif des Troupes spéciales aux armées syrienne et libanaise est officialisé finalement le 1^{er} août 1945.

Ambassadeur à Paris et à Madrid

À partir de 1949, Ahmed Daouk occupe parallèlement le poste de Ministre du Liban à Madrid et ce, jusqu'en 1958. Les affaires espagnoles sont gérées essentiellement depuis Paris. Après l'épisode douloureux de 1943, il lui revient surtout la délicate mission de veiller à maintenir étroites les relations entre la France et le Liban. Dans sa conférence prononcée en 1954 à l'Union libanaise, Daouk se livre à un éloge de la relation franco-libanaise qu'il place en grande partie sur le terrain culturel, tout en insistant sur ce que le Liban et les Arabes ont apporté à la France et non l'inverse :

J'insisterai plus particulièrement sur nos relations avec la France, qui remontent à un lointain passé et donnent aux manifestations d'une amitié qui ne cesse de se développer depuis la liquidation des problèmes demeurés en suspens après la fin du Mandat. Nos deux pays entretiennent tout un réseau d'échanges culturels, économiques et commerciaux qui puisent leur inspiration dans les idéaux d'une civilisation commune. Si importantes que soient nos relations culturelles avec l'Angleterre et l'Amérique, c'est surtout par les œuvres d'enseignement françaises que l'esprit et la culture de l'Occident se sont, depuis près de deux siècles, déversés, à plein bord, sur nos rivages. Ce faisant, la France s'est généreusement acquittée de ce que l'Occident doit à cette région du Proche-Orient. Elle n'a pas oublié le rôle de Byblos dans le savoir humain, celui de nos ancêtres dans le commerce et la navigation. Elle n'a pas oublié que notre pays fut l'un de ceux où naquirent et se développèrent la civilisation hellénique et plus tard, l'art romain ; elle n'a pas oublié l'éclat de notre antique Université de Béryte, ni ce que le droit romain doit à nos compatriotes Papinien et Ulpian. Elle a voulu, dans le monument élevé à Aurillac, à Sylvestre II, ce que le grand Pape dut à la Science et aux Lettres arabes. Elle sait qui furent les créateurs de la Faculté de Médecine de Montpellier. Aujourd'hui même en Sorbonne, sous la présidence de son Ministre de l'Éducation Nationale, elle s'apprête à commémorer le millénaire

d'Avicenne qui fut un des plus grands philosophes et savants de langue arabe et dont le « Canon » domina, pendant près de 600 ans, l'Occident médiéval. Si la France sait recevoir, elle sait aussi magnifiquement rendre et donner [...]»⁴⁷.

Ahmad Daouk reste en poste à Paris quatorze ans jusqu'en 1958, côtoyant les plus hautes personnalités de la III^{ème}, de la IV^{ème} et de la V^{ème} République. Dans un premier temps, la légation libanaise à Paris occupe deux appartements. Le premier se situe au 112, rue du Faubourg Saint-Honoré, Hôtel « Bristol », lieu où loge le représentant du Liban et ses collaborateurs. Le second, au 42, rue Copernic, sert de bureaux et comprend deux étages. Le rez-de-chaussée est formé d'un salon de réception et d'un bureau pour le Ministre et de deux autres bureaux pour son conseiller, ainsi que pour le consul à Paris. Le premier étage est réservé à la presse accueillie par le consul général à Marseille dont les premières fonctions sont celles d'attaché de presse. Il semble que les débuts d'Ahmad Daouk à Paris n'aient pas été des plus chaleureux. Un article d'An-Nahar de 1945 le rapporte :

L'activité de notre Ministre à Paris a d'abord consisté à faire connaissance avec Mr Bidault et ses collaborateurs. Au début, l'accueil qui lui fait était plutôt frais. On l'accueillait comme on aurait fait de Sidi Gadour Ben Ghabrit, de supérieur à protégé. Mais peu à peu, les rapports sont redevenus normaux et l'on traita d'égal à égal. Ahmad bey Daouk a vu le général de Gaulle une fois jusqu'ici. Il a rencontré M. Bidault plus souvent [...]»⁴⁸.

Entre sociabilité et architecte de la relation franco-libanaise

Dès son arrivée à Paris, Ahmad Daouk procède au recensement de la communauté libanaise vivant en France estimée en 1945 à près de 10 000 personnes dont 2 000 à Paris et 6 000 à Marseille. En créant un centre de réunion et à travers des fêtes organisées à la légation, il tente de fédérer une communauté dispersée et disparate. La légation, puis l'ambassade (dès 1953) qu'il dirige, est formée d'un personnel assez limité en nombre. Aux côtés de l'ambassadeur, figure un conseiller d'ambassade (Mounir Gandour), un conseiller culturel, chef de la délégation libanaise à l'UNESCO (Charles Ammoun), un attaché économique, chargé des questions commerciales et touristiques (Sélim Khairallah), une attachée

⁴⁷ Orient-Press (Bulletin de l'Union libanaise), n° 1, juin 1954, p. 6, archives Daouk, p. 9.

⁴⁸ Archives Daouk.

au service consulaire (Nadia Faddoul) et une femme chargée des relations publiques (Arlette Farah)⁴⁹. Par ses correspondances et ses activités, l'ambassadeur joue à la fois le rôle classique d'intermédiaire entre Paris et Beyrouth, mais il entretient aussi une sociabilité mondaine liée à son rang. On le voit ainsi par exemple participer en janvier 1958 à une partie de chasse à Rambouillet organisée par le président français René Coty. Outre le général Catroux, Daouk entretient parallèlement des liens avec des personnalités militaires françaises qui ont joué un rôle au Levant avant l'indépendance, y compris du côté de l'armée de Vichy. En 1957, à l'occasion de son quatre-vingt-dixième anniversaire, il félicite ainsi le général Weygand, l'architecte de l'armistice du 22 juin 1940 et un temps ministre de Pétain, qu'il qualifie de « grand homme », et dont il loue la « compétence » et le « dévouement » au service du Liban⁵⁰.

L'ambassadeur du Liban entretient aussi des liens étroits avec ses homologues français au Liban (Armand du Chayla, puis Georges Balaï et Louis Roché), mais aussi avec d'éminentes personnalités libanaises. Ainsi en témoigne l'importante correspondance de Michel Chiha (le père de la Constitution libanaise) avec la légation du Liban à Paris à ses débuts. Comme ambassadeur, Ahmad Daouk joue un rôle central dans la création de la Chambre de commerce franco-libanaise (CCFL) en 1950. La Chambre est fondée à l'initiative et grâce au soutien d'hommes d'affaires libanais et français de Marseille. Son objectif est d'encourager les échanges commerciaux entre la France et le Liban. Par ses origines et ses premières activités, Daouk est lié aux milieux marchands libanais. De 1950 à 1954, la CCFL est dirigée par Joseph Khadige, le président de l'association des commerçants du Liban, auquel succède un Français de 1954 à 1960, Robert Tabouis, le président de la Compagnie générale de TSF et de la Société Française Radio-Électrique⁵¹. En 1952, le représentant du Liban à Paris assiste à l'inauguration de la première communication radiotéléphonique directe entre la France et le Liban⁵². Un an plus tard, nommé officiellement ambassadeur, il décide de renouer des liens avec l'École nationale des Arts et Métiers, son ancienne école de

⁴⁹ Coupure de presse non datée, archives Daouk.

⁵⁰ Daouk à Weygand, Paris, 19 janvier 1957, archives Daouk et Daouk à Dauphin-Meunier, Paris, 19 janvier 1957, archives Daouk.

⁵¹ *Au Coeur de la coopération France-Liban : 1950-2017*, Chambre de Commerce Franco-Libanaise, 2017, p. 29.

⁵² *Le Monde*, 04 mars 1952.

formation, en adhérant de nouveau à l'amicale des anciens élèves⁵³. En juin 1954, il inaugure les nouveaux locaux du Consulat général du Liban à Marseille⁵⁴. De manière plus symbolique, Ahmad bey Daouk acquiert avec ses propres deniers l'actuelle résidence diplomatique du Liban à Paris (1955) sise rue Copernic et mise à prix à 22 000 000 de francs.

En 1956, il doit gérer le moment délicat de la crise de Suez qui provoque une rupture des liens diplomatiques entre Paris et la plupart des capitales arabes hormis Beyrouth. La décision de ne pas couper les relations avec la France est d'abord celle du président libanais Camille Chamoun lui-même, pressé en ce sens par les chrétiens libanais. Elle suscite en effet immédiatement la réprobation d'une partie des milieux sunnites solidaires de Nasser, à l'image du président du Conseil Abdallah al-Yafi et du ministre d'État Saëb Salam. Le rapport de fin de mission de l'ambassadeur de France à Beyrouth, Louis Roché, suggère que son homologue libanais Ahmad Daouk, aurait lui-même alors conseillé la rupture avec la France au chef du gouvernement⁵⁵. L'attractivité exercée par le nationalisme arabe et le nassérisme a-t-elle été plus forte à ce moment pour l'ambassadeur du Liban à Paris, que ses liens étroits avec la France ? Malgré l'absence de documents disponibles précis à ce sujet, la question reste ouverte.

Relations internationales

Parallèlement à ses activités d'ambassadeur à Paris et à Madrid, Ahmad Daouk effectue certaines missions comme membre des délégations libanaises à l'ONU et à l'UNESCO (1944-1958). Il intervient aussi comme émissaire pour le compte de la Ligue arabe et certaines de ses missions sont révélatrices de l'état des tensions dans les relations israélo-arabes à l'époque. En 1952, il se retrouve en effet au cœur d'une grave crise opposant l'Allemagne de l'ouest et Israël. Cette année-là, la Ligue arabe demande à l'ambassadeur du Liban à Paris de rentrer en contact avec les milieux politiques de RFA, afin de faire connaître le mécontentement de la Ligue à propos de l'accord entre Israël et l'Allemagne de l'Ouest portant sur le paiement des réparations liées au génocide juif commis par les nazis pendant la Seconde guerre mondiale. L'accord de réparations de 1952 s'intègre dans le cadre de la politique de reprise de contact entre Israël et

⁵³ Le Secrétaire général de la Société des anciens élèves, Paris, 29 mai 1953, archives Daouk.

⁵⁴ Ambassade de France au Liban, Beyrouth, 21 juillet 1954, archives Daouk.

⁵⁵ Louis Roché, « Rapport de fin de mission (1956-1960), MAE940 (1960-1965).

l'Allemagne après 1945. Signé le 10 septembre 1952 à Luxembourg, il prévoit que la RFA s'engage à payer à l'Etat hébreu une somme forfaitaire de 2,5 milliards de dollars. Il envisage également une procédure d'indemnisation d'individus juifs, à travers un consortium d'organisations juives (*La Claims Conference*)⁵⁶. Trois ans après la fin de la guerre de Palestine (1948-1949) marquée par la défaite des armées arabes, aucun des États de la Ligue n'est disposé à reconnaître l'existence de l'État hébreu et l'accord de 1952 provoque une crise entre l'Allemagne et les pays arabes. Le 17 octobre 1952, Ahmad Daouk préside à Bonn une délégation de représentants de Syrie, d'Égypte et d'Irak, afin de protester officiellement contre l'accord de réparations. Il est reçu personnellement par le chancelier Konrad Adenauer⁵⁷. Ce dernier est rendu responsable par les États arabes de la signature de l'accord, tandis que des tracts arabes l'accusent de collusion avec Israël et le présentent comme « juif ». La délégation dirigée à Bonn par Ahmad Daouk est finalement éconduite, sous prétexte que la « durée de leur séjour avait expiré et que le gouvernement allemand ne voyait aucune utilité à la prolongation de leurs contacts avec la presse et les parlementaires puisque le gouvernement allemand avait fait savoir qu'il avait maintenu son accord avec Israël »⁵⁸. Après en avoir informé le ministère égyptien des Affaires Étrangères, le général Naguib ordonne la convocation immédiate du Comité politique de la Ligue arabe au Caire le 5 novembre. Le 12 novembre, la Ligue arabe prend la décision de boycotter les produits allemands. Le 15 novembre, Ahmad Daouk déclare au journal *Al-Ahram* que le gouvernement Adenauer a empêché la mission de la Ligue arabe de prendre librement contact avec la presse, l'opinion publique, ainsi que les membres du Parlement.

FIN DE CARRIÈRE ET RETOUR AUX AFFAIRES

Les circonstances de la fin de mission d'Ahmad Daouk et son remplacement à Paris en 1958 donnent lieu à une affaire rocambolesque illustrant la prégnance et la pesanteur des jeux politiques clientélistes dans le processus de prise de décision au Liban. Daouk doit prendre officiellement sa retraite le 1^{er} juillet 1955 mais la nomination de son successeur, Moussa Moubarak, est retardée en raison d'un différend entre le patriarche maronite Méouchy et le président de la République

⁵⁶ Voir Dan Diner, *Rituelle Distanz – Israels deutsche Frage*, Munich, DVA, 2015.

⁵⁷ *Le Monde*, 31 octobre 1952.

⁵⁸ *L'Orient*, 3 novembre 1952.

Camille Chamoun. Il faudra attendre 1958 pour voir Moubarak occuper le poste de Paris⁵⁹.

Présidence de Fouad Chehab

Près de deux années s'écoulent avant qu'Ahmad Daouk ne retrouve une visibilité de premier plan, sur la scène libanaise cette fois-ci. Sa carrière politique nationale retrouve en effet un nouvel élan inattendu quand le président Fouad Chéhab élu en juillet 1958 le choisit pour présider un cabinet de transition (14 mai-1^{er} août) précédant les élections législatives de juin-juillet 1960. L'arrivée de l'ancien ambassadeur du Liban à Paris à la tête du gouvernement le 14 mai 1960, est précédée par un climat de tensions politiques et sociales. Le 1^{er} mai, la Brigade 16 a tiré sur la foule à Achrafieh, faisant deux morts et 83 blessés. Le 4 mai 1960, la Chambre élue en 1957 est dissoute, tandis que le processus d'élection de la nouvelle Chambre est prévu en quatre étapes à partir du 12 juin. Du 13 au 18 mai, un mouvement de grèves a démarré parmi les employés et ouvriers de la Régie. Le choix d'Ahmad Daouk tient tout autant de la nécessité institutionnelle de nommer un sunnite, que celle de confier à un ingénieur de confiance possédant de puissants réseaux francophiles (comme Chéhab) la tâche délicate de mettre en oeuvre une nouvelle loi électorale, dont les traces resteront en place au Liban jusqu'aux récentes élections législatives de 2018. La loi électorale du 26 avril 1960 prévoit en effet d'importantes réformes de structure : elle augmente le nombre de députés à 99 et définit le caza comme la circonscription électorale de référence. Le court moment où Ahmad Daouk est à la tête du gouvernement, le Liban connaît d'importants événements politiques nationaux. Le 24 mai, le pays accueille le Premier ministre indien Nehru, en visite pour 48 heures. C'est le 20 juillet qu'a lieu la démission avortée de Fouad Chéhab, épisode qui ne fut en définitive qu'un accélérateur des réformes mises en place par le régime. L'importance de cet événement dans la dynamique des réformes chéhabistes a été mise en lumière dans notre travail biographique sur le troisième président du Liban indépendant⁶⁰. La mission politique d'Ahmad Daouk s'achève le premier août 1960 quand est mis en place un nouveau cabinet composé de 18 membres dirigé par le leader sunnite Saëb Salam. La veille (le 29 juillet), le leader des Kataëb, Pierre Gemayel, échappe miraculeusement

⁵⁹ Stéphane Malsagne, *Sous l'œil de la diplomatie française. Le Liban de 1946 à 1990*, Geuthner, 2018.

⁶⁰ Stéphane Malsagne, *Fouad Chéhab, une figure oubliée de l'Histoire libanaise*, Karthala-Ifo, 2011.

à la mort après avoir été écrasé par un pick-up. Sur le plan culturel, ce court cabinet organisé pour les élections est marqué par l'organisation du premier Son et Lumière au Festival international de Baalbeck.

Ahmad Daouk présente l'originalité d'être le premier ingénieur de formation formé à l'étranger à présider un gouvernement depuis l'indépendance du Liban. Son cabinet « technique » réduit est en outre marqué par un renouvellement inédit des ministres. Il comprend non seulement d'autres ingénieurs comme le directeur du quotidien *L'Orient* Georges Naccache, aux Travaux Publics, mais parmi les huit membres qui le composent, quatre sont ministre pour la première fois (dont Naccache lui-même). Chéhab croit bien plus aux compétences qu'au professionnalisme politique et méprise la classe politique. N'étant pas un *za'im*, ni par son profil, ni par son parcours, Ahmad Daouk rentrait parfaitement dans cette logique chéhabiste. Il ne fait pourtant qu'un passage éclair à la tête du gouvernement car le président doit ménager les figures notabiliaires les plus en vue parmi lesquelles deux grands leaders de l'insurrection de 1958, le tripoliteïn Rachid Karamé et le beyrouthin Saëb Salam, lequel devint un fervent adversaire du régime.

LES DERNIÈRES ANNÉES D'UN GRAND COMMIS DE L'ÉTAT

À la suite de son passage éclair à la tête du gouvernement, Ahmad Daouk finit sa carrière en occupant des postes d'administrateur auprès de banques (« Daher and Co », « Banque Beyrouth et des pays arabes », « Banque Misr-Liban »), et de sociétés industrielles (« Compagnie libanaise d'armement et de transport maritime », « La Lainière nationale »). Il prend la direction de la société de communication Ogero (l'ancienne Radio-Orient). Comme la plupart des observateurs politiques de son temps, Daouk analyse avec inquiétude les événements précédant le déclenchement de la guerre « civile » en 1975. Dans un courrier adressé le 27 septembre 1974 à Geneviève Tabouis, l'épouse de l'ancien directeur de la Chambre de commerce franco-libanaise, l'ancien président du Conseil écrit :

Que vous raconter de ce qui se passe chez nous, nous traversons une période inquiétante et même dangereuse. Israël ne cesse de nous bombarder journellement. Le Sud du Liban commence à s'agiter mécontent de la situation, trouve en la personne de l'Imam Sadre, chef religieux chiite, un grand leader pour imposer au gouvernement libanais, des desideratas difficiles à accorder. Les

*Palestiniens, les Fedayins, un État dans l'État. C'est inconcevable, la sécurité n'y est plus. Toujours des disputes sanguinaires entre les partis*⁶¹.

Le courrier laisse deviner un rejet par Ahmad Daouk de l'accord du Caire (1969) entériné quatre ans plus tard par l'accord de Melkart (1973) offrant à la Résistance palestinienne une liberté de circulation sur le territoire libanais et d'action contre Israël depuis le sud-Liban.

La vie d'Ahmad Daouk est marquée par une longue carrière au service de l'État et d'une relation franco-libanaise très étroite qu'il a largement contribué à construire. Jusqu'à sa mort en 1979, ses liens avec la France continueront à être intenses. En 1974, l'ancien ambassadeur du Liban à Paris adresse ainsi ses vœux au nouveau président français Valéry Giscard d'Estaing qui lui répond chaleureusement par l'intermédiaire de l'ambassadeur de France au Liban Michel Fontaine⁶². À l'occasion de la disparition de l'ancien ambassadeur du Liban à Paris, alors que la guerre « civile » déchire le pays depuis près de quatre ans, son fils reçoit les condoléances du ministre français des Affaires Étrangères Jean-François Poncet et celles de l'ambassadeur de France à Beyrouth Hubert Argod. Dans son hommage, ce dernier présente Ahmad Daouk comme « une des éminentes figures du Liban et un grand ami de la France »⁶³. En dehors de l'exceptionnelle durée de sa mission diplomatique à Paris en parallèle avec la gestion du poste de Madrid sous le régime franquiste, significative est la courte durée de ses missions politiques, tant en 1941-1942, qu'en 1960. Grande notabilité beyrouthine, l'homme ne recherchait manifestement ni le pouvoir, ni les honneurs.

⁶¹ Ahmad Daouk à Geneviève Tabouis, Beyrouth, 27 septembre 1974, archives Daouk.

⁶² Michel Fontaine à Ahmad Daouk, Beyrouth, 1^{er} juillet 1974, archives Daouk.

⁶³ Hubert Argod à Issam Ahmad Daouk, Beyrouth, 1979, archives Daouk.

